



MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS TUNIS 2014

AVANT PROGRAMME

Approuvé le 05/08/2014

09 au 12 Octobre



Approuvé par la Fédération Tunisienne des Sports Equestres
Sous réserve de toute modification ultérieure de la
réglementation par la FEI.

05/08/2014

FTSE Secretary General

SOMMAIRE

1. COMITE D'ORGANISATION	5
1.1. Organisateur	5
1.2. Bureau directeur du comité d'organisation.....	5
1.3. Direction du comité d'organisation.....	6
2. OFFICIELS	6
2.1 Commission d'appel.....	6
2.1 Chef Steward	6
2.3. Vétérinaires	6
2.4. Médecin	6
2.5. Equine Anti-Doping.....	6
2.6. Officiels & Jurys	7
3. INVITATIONS	7
4. ENGAGEMENTS.....	8
4.1 Procédure d'engagement.....	8
4.1 Catégories de cavaliers et de chevaux.....	9
4.1.1 MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014	9
4.1.2 Autres épreuves	10
4.1.3 Divers	12
5. MODIFICATIONS.....	12
6. FRAIS D'ENGAGEMENT	13
7. REGLEMENTS	13
8. LIEU.....	13
8.1. Terrain d'échauffement	13
8.2. Terrain de compétition	14
9. RESPONSABILITE ET ASSURANCE.....	15
10. MEDICAL.....	15
11. VETERINAIRE ET MARECHAL FERRANT.....	16
11.1. Vétérinaire.....	16
11.2. Maréchal Ferrant	16
11.3. Inspection vétérinaire et contrôle des passeports	16
11.4. Date et horaire de l'inspection vétérinaire.....	16
11.5. Vaccinations (FEI Règlement vétérinaire Art 1028)	17
Toutes les vaccinations doivent être enregistrées sur le passeport individuel du cheval.	17

11.9. Equipe vétérinaire	17
12. SERVICES AUX CHEVAUX	17
12.1. Transit / Transport/ Gestion des écuries	17
12.2. Arrivée et départ des chevaux.....	17
12.3. Frais pris en charge par l'organisateur du MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014	17
13. NUMERO D'IDENTIFICATION (FEI GENERAL REGULATIONS ART 114)	18
14. LOGEMENT	18
14.1. Logement des délégations pris en charge par l'organisateur.....	18
14.2. Logement des palefreniers.....	18
15. RESTAURATION	18
16. TRANSPORT	19
16.1. Arrivées et Départs.....	19
16.2. Remboursement des frais de déplacement et de transport.	19
Aucun remboursement de frais de voyage et de transport n'est pris en charge par le CO.	19
16.3. Service de Transport.....	19
17. RECLAMATIONS ET APPELS	19
18. ORGANISATION DE L'EVENEMENT (FEI GENERAL REGULATIONS ART 109 AND 110)	19
19. ANNULATION DE LA MANIFESTATION	20
20. PUBLICITE SUR LES CAVALIERS ET CHEVAUX.....	20
21. CHEVAUX QUI QUITTENT LE SITE OFFICIEL	20
22. SECURITE DES ECURIES	20
23. ANIMAUX	20
24. CEREMONIE	20
PROGRAMME DES EPREUVES (PROVISOIRE, SUJET A MODIFICATIONS)	22

1. COMITE D'ORGANISATION

1.1. Organisateur

Club Sportif de la Garde Nationale

2045 Aouina Tunis

Tél : +216 70 94 59 60

Sous l'égide de :

Fédération Tunisienne des Sports Equestres

62, Avenue de l'UMA, Immeuble Nesma, Apt2 RDC

2036 Soukra

Tél. : (+216) 71 940 605 / 71 940 606

Fax : (+216) 71 940 606

E-mail : contact@ftse-tn.com

1.2. Bureau directeur du comité d'organisation

Mr Mounir KSIKSI	President d'honneur	President du Club Sportif de la Garde Nationale
M.Naoufel ELMILI	Vice-President	Vice-President du Club Sportif de la Garde Nationale
Mr Elyes ZALLEG	Directeur du Comité d'organisation	Secrétaire-General du «Club Sportif de la Garde Nationale »
Mr Hatem MARNAOUI	Directeur adjoint du comité d'organisation	Membre exécutif du «Club Sportif de la Garde Nationale »
Mr. Houcem JBEBLI	Membre du comité d'organisation	Membre de la F.T.S.E
Mr Fayçal SNOUSSI	Membre du comité d'organisation	President "Régiment d'honneur"

1.3. Direction du comité d'organisation

Directeur du comité	Mr Elyes ZALLEG
Directeur Sportif	Mr. Hatem BEN MABROUK
Directeur Administratif et financier	Mr. Chaouki MEDDEB
Trésorier	Mr. Mohamed AOUJI
Secrétaire de l'évènement	Mrs. Thouraya AYADI/Mrs Sondes BEN SAID
Directeur des opérations	Mr. Kamel NOUASRI
Sport Coordinateur	Mr. Anis SELLAMI
Vétérinaire Services Managers	Mr. Yassine Motamri

2. OFFICIELS

2.1 Commission d'appel

Mr. Rabeh Al Ilahi

2.1 Chef Steward

Mr. Akram Ben Salah

2.3. Vétérinaires

Président de la commission vétérinaire	Mr. Yassine Motamri
Membre	Mr. Sofiène Ezzar

2.4. Médecin

SAMU : Dr Samir ABDELMOUMEN

Dr Slim JEDIDI

2.5. Equine Anti-Doping

Mr. Yassine Motamri

2.6. Officiels & Jurys

Délégué Technique		Mr. Ahmed Lasram	TUN
Jury	Président	Mr Youssef Mhiri	TUN
	Membre	Mr. Husam Zummit	LBA
	Membre	Mr. Fahima Sabiane	ALG
	Membre	Mr. Younes Bedoui	TUN
	Membre	Mr. Mohamed Chaouachi	TUN
	Membre	Mr. Badre Fakir	MAR
	Chronomètre	Mr. Abderrazak Boussaid	TUN
Chef de piste		Mr. Naceur Hdhairia	TUN
	Assistant	Mr. Abdellatif Tounsi	TUN
Steward	Chef Steward	Mr. Akram Ben Salah	TUN
	Steward	Mr. Lassad Hamdi	TUN
	Steward	Mr. Aid Ben Naceur	TUN
	Steward	Mr. Dhieddine Akremi	TUN
	Steward	Mr. Khalil Boubahri	TUN

3. INVITATIONS

Le Maghreb Jumping Championships 2014 à Tunis est ouvert aux Fédérations suivantes:

- Tunisia
- Libya
- Algeria
- Morocco

Toutes les personnes qui voyagent pour le Maghreb Jumping Championships 2014 à Tunis d'un pays sans accords d'exemption de visa avec la Tunisie doivent obtenir un visa. L'OC encourage que toutes les demandes de visa soient déposées au Consulat de Tunisie /Ambassade de leur pays, le plus tôt possible.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Procédure d'engagement

Il y a plusieurs étapes dans le processus d'engagement qui sont détaillées ci-dessous:

Engagement de principe	Les FN confirment au CO leur intention de participer avec une équipe et / ou avec des individuels (estimation du nombre d'athlètes).	28/09/2014
Engagement nominatif	Les FN soumettent à l'OC une liste des athlètes et des chevaux (jusqu'à un nombre maximal défini), à partir de laquelle les engagements définitifs seront sélectionnés.	28/09/2014
Nombre d'athlètes	Pour aider à la planification, Les FN confirment à l'OC le nombre d'athlètes et les chevaux qu'ils ont l'intention d'engagés comme définitif.	28/09/2014
Engagement définitif	Dans la liste des engagements nominatifs, les FN confirment les athlètes au CO et les chevaux qui vont certainement participer conformément aux chiffres confirmés à l'étape "nombre d'athlètes"	05/10/2014

4.1 Catégories de cavaliers et de chevaux

4.1.1 MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – CADETS

Age des cavaliers: Année de naissance supérieure ou égale à l'année 2000.

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2008.

Nombre d'athlètes par FN: Pays hôte: 10 athlètes individuels plus 2 équipes

Autres nations: 5 athlètes individuels 1 plus 1 équipe

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – JUNIORS

Age des cavaliers: Année de naissance comprise entre 1996 – 2000.

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2008.

Nombre d'athlètes par FN: Pays hôte: 10 athlètes individuels plus 2 équipes

Autres nations: 5 athlètes individuels plus 1 équipe

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – SENIORS

Age des cavaliers: Année de naissance inférieure ou égale à 1996.

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2008.

Nombre d'athlètes par FN: Pays hôte: 10 athlètes individuels plus 2 équipes

Autres nations: 5 athlètes individuels 1 plus 1 équipe

Document officiel pour la définition de l'âge du cavalier: Passeport ou carte d'identité tunisienne pour les résidents tunisiens.

Document officiel pour la définition de l'âge des chevaux: Passeport FEI ou Document FNARC pour les chevaux tunisiens.

Un cavalier ne peut participer qu'à une seule catégorie des CHAMPIONNATS DU MAGHREB JUMPING 2014.

Les chevaux ne peuvent participer qu'à une seule catégorie lors des CHAMPIONNATS DU MAGHREB JUMPING 2014.

4.1.2 Autres épreuves

Epreuve OPEN 95 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux s: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – CADETS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve OPEN 110 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux s: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – JUNIORS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve OPEN 125 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux s: Année de naissance inférieure ou égale à 2008

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – SENIORS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve OPEN 100 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux s: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – CADETS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve OPEN 115 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux s: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – JUNIORS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve OPEN 130 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux : Année de naissance inférieure ou égale à 2008

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – SENIORS):

Pays hôte: 10 cavaliers

Autres FN: 5 cavaliers

Epreuve Initiation

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN: Pays Hôte: 30 athlètes

Autre FN : 5 athlètes

Epreuve Poneys

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2010 (Poney)

Nombre de cavaliers par FN: Pays Hôte: 30 athlètes

Autre FN : 5 athlètes

Epreuve Jeunes Chevaux

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Se référer au règlement Tunisien «Jeune chevaux»

Nombre de cavaliers par FN: Pays Hôte: 30 athlètes

Autre FN : 5 athlètes

Epreuve OPEN 100 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – CADETS):

Pays Hôte: 10 athlètes

Autres FN: 5 athlètes

Epreuve OPEN 115 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB**

JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – JUNIORS):

Pays Hôte: 10 athlètes

Autres FN: 5 athlètes

Epreuve OPEN 130 cm

Age des cavaliers: Open

Age des chevaux: Année de naissance inférieure ou égale à 2010

Nombre de cavaliers par FN (En plus des cavaliers engagés au **MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – SENIORS**):

Pays Hôte: 10 athlètes

Autres FN: 5 athlètes

4.1.3 Divers

Nombre maximum de chevaux par cavalier : 3

Les chevaux ne sont autorisés à participer qu'à une seule épreuve par jour. La participation à une épreuve initiation ne compte pas.

Tous les engagements doivent être envoyés à la Fédération

Tunisienne des Sports Equestres @: contact@ftse-tn.com.

Coordonnées de la personne responsable des engagements Mr. Mohamed Chaouachi (+216 20 628 903).

5. MODIFICATIONS

En accord avec le règlement Général de la FEI, article 116.4.2, et article 121.3

6. FRAIS D'ENGAGEMENT

DATE	COMPETITION	FEES
	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS - 2014	SANS FRAIS
09/10/2014	Epreuve OPEN 95 cm	20 TND Par cheval
09/10/2014	Epreuve OPEN 110 cm	20 TND Par cheval
09/10/2014	Epreuve OPEN 125 cm	20 TND Par cheval
10/10/2014	Epreuve OPEN 100 cm	20 TND Par cheval
10/10/2014	Epreuve OPEN 115 cm	20 TND Par cheval
10/10/2014	Epreuve OPEN 130 cm	20 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve Initiation	20 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve Poneys	20 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve Jeunes Chevaux	20 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve OPEN 100 cm	40 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve OPEN 115 cm	40 TND Par cheval
12/10/2014	Epreuve OPEN 130 cm	40 TND Par cheval

Tous les engagements doivent être payés auprès du trésorier de la manifestation avant le 08 Octobre 2014.

7. REGLEMENTS

- FEI Règlement Général, 23^{ème} édition, au 01/01/2014.
- FEI Règlement de saut d'obstacles, 25^{ème} édition, au 01/01/2014.
- FEI Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, au 01/01/2014.

8. LIEU

Le MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 se tiendra à Tunis à l'adresse suivante:
Centre National des Sports Equestres. Avenue Fatouma Bourguiba La Soukra.

8.1. Terrain d'échauffement

Des terrains d'échauffement et des obstacles seront mis à la disposition des cavaliers sur le site de la compétition. L'entraînement des chevaux en dehors de ces domaines et secteurs et en dehors des heures prévues ne sera pas autorisé. Les terrains d'entraînement seront contrôlés par les commissaires.

Terrain d'échauffement	Nature du sol	Dimensions
Terrain 1	Sable	60 m * 40 m
Terrain 2	Sable	60 m * 30 m

8.2. Terrain de compétition

Nature du sol : Sable

Dimension : 60m*110m

9. RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Le CO décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou pécuniaires qui peut arriver aux visiteurs, athlètes, palefreniers et propriétaires de chevaux par négligence légère de l'OC, ses délégués ou ses assistants. Le CO décline également toute responsabilité en cas de vol, d'incendie ou d'autres incidents.

En rendant les Engagements Définitifs, chaque athlète déclare qu'il / elle a pris connaissance de l'avant programme et de l'exclusion de la responsabilité, comme défini à l'avant programme et que l'athlète accepte explicitement celui-ci.

Assurance

Assurance aux tiers

Tous les chefs de mission, les chefs d'équipe, les athlètes, les propriétaires, les entraîneurs, les vétérinaires de l'équipe (voir Règlement FEI vétérinaires art. 1011) et leurs accompagnements sont personnellement responsables des dommages causés à un tiers par eux-mêmes, leurs employés / palefreniers, leurs agents ou leurs chevaux. Il est donc fortement conseillé de prendre une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour la participation à des manifestations équestres dans leur pays et à l'étranger, et de maintenir cette police en vigueur. L'OC / FEI ne sera pas responsable de tout dommage causé par les athlètes, leurs chevaux, les fonctionnaires NF, leurs employés / palefreniers ou leurs représentants.

10. MEDICAL

Les services médicaux seront disponibles sur le site à partir du 06 Octobre 2014 jusqu'au 12/10/2014. Les services médicaux sont fournis aux frais de l'athlète ou de sa Fédération Nationale.

La sécurité et la santé des participants sont primordiales pour l'OC. Un service médical dédié sera mis à la disposition des Fédérations invitées pour les traitements des urgences ordinaires, pendant les jours où les écuries sont ouvertes.

La gestion des incidents, y compris les transferts aux hôpitaux locaux pré-identifiés seront traitées par les autorités médicales tunisiennes, qui seront en permanence sur le site. Nous conseillons à tous les délégués des fédérations de contracter leur propre assurance pour couvrir les frais médicaux supplémentaires qui peuvent être engagés sur le territoire tunisien.

Afin de fournir les meilleurs soins possible, un formulaire médical devra être rempli par tous les athlètes et sera gardée confidentielle par nos services médicaux.

11. VETERINAIRE ET MARECHAL FERRANT

Un service vétérinaire et un service de maréchalerie seront disponibles sur le site à partir du 06 Octobre 2014 jusqu'au 12 Octobre 2014. Les services vétérinaires et de maréchalerie sont fournis aux frais de l'athlète / FN.

11.1. Vétérinaire

Vétérinaire Traitant:

Dr. Yassine Moetamri + 216 22 322 156

11.2. Maréchal Ferrant

Mr. Ridha Badraoui +216 71 740 606

11.3. Inspection vétérinaire et contrôle des passeports

L'inspection vétérinaire et le contrôle des passeports seront effectués conformément au Règlement Vétérinaire FEI et à celui de saut d'obstacles. À l'arrivée tous les chevaux doivent subir un examen par un vétérinaire pour confirmer leur identification et leur état de vaccination. Pour protéger tous les chevaux participant à des événements, tout cheval avec un état de santé douteux, en ce qui concerne la vaccination, la maladie ou d'autres problèmes, doivent être mis dans une installation d'isolement prévu par le comité d'organisation en attendant une décision pour son acceptation sur le site de compétition.

INSPECTION VETERINAIRE (Règlement Vétérinaire-2014- Article 1033)

Au cours de l'inspection vétérinaire tous les chevaux seront évalués pour leur aptitude orthopédique à la compétition. Tout cheval présentant un doute sur son état de santé peut être transféré dans un box pour un examen vétérinaire plus approfondi. Les chevaux déclarés non apte à concourir seront éliminés par le jury de terrain et ne seront pas autorisés à continuer la compétition.

11.4. Date et horaire de l'inspection vétérinaire

Première inspection 08/10/2014 @ 10:00

11.5. Vaccinations (FEI Règlement vétérinaire Art 1028)

Merci de consulter le règlement vétérinaire FEI publié sur le site web de la FEI.

http://www.fei.org/sites/default/files/2014_Veterinary_Regulations_clean.pdf

Grippe

Les chevaux participant à la manifestation FEI doivent se conformer aux exigences en matière de vaccination grippe équine, conformément au Règlement sur les FEI vétérinaires (article 1028) et qui sont résumés ci-dessous.

Toutes les vaccinations doivent être enregistrées sur le passeport individuel du cheval.

11.9. Equipe vétérinaire

À l'arrivée sur le site, toute l'équipe de vétérinaires officiels des FN doivent annoncer leur présence au bureau vétérinaire du premier lieu qu'ils fréquentent. Tous les vétérinaires doivent se comporter pendant les Championnats dans le respect de l'actuel Règlement vétérinaire FEI et les autres règles pertinentes de la FEI et règlements. Tous les vétérinaires doivent être en possession d'une carte FEI vétérinaire traitant.

12. SERVICES AUX CHEVAUX

12.1. Transit / Transport/ Gestion des écuries

Pour toute question s'adresser à la Fédération Tunisienne.

12.2. Arrivée et départ des chevaux

Ouverture des écuries: Lundi 06/10/2014 à 08:00

Fermeture des écuries: Mardi 14/10/2014 à 18:00

12.3. Frais pris en charge par l'organisateur du MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014

Les frais de transport et de dédouanement ne sont pas pris en charge par l'organisateur.

L'organisateur prend en charge l'hébergement et l'alimentation des chevaux pendant la période de l'ouverture des écuries comme suit :

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – SENIORS

5 chevaux par Fédération invitée

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – JUNIORS

5 chevaux par Fédération invitée

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – CHILDREN

5 chevaux par Fédération invitée

13. NUMERO D'IDENTIFICATION (FEI GENERAL REGULATIONS ART 114)

Des numéros d'identification seront attribués aux chevaux dès leur arrivée et devront être portés durant les championnats quand le cheval quitte les écuries.

14. LOGEMENT

14.1. Logement des délégations pris en charge par l'organisateur

Le CO propose un hébergement pour les athlètes, chefs de mission, les chefs d'équipe, l'équipe Vétérinaires et palefreniers selon les spécifications mentionnées ci-dessous (nombre maximum par catégorie).

Pour chaque groupe de personnes accréditées, le CO propose des hébergements à l'hôtel gratuitement avec petit déjeuner inclus pendant leur séjour comme suit:

1 Chef de mission

1 Chef d'Equipe

1 Vétérinaire

- Palefrenier – Voir paragraphe 14.2 suivant

Equipes

5 Cavaliers pour chaque catégorie participant au MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014.

Prise en charge par l'organisateur à partir :

Mardi 07/10/2014 15h00 jusqu'au lundi 13/10/2014 10h00

14.2. Logement des palefreniers

Les palefreniers peuvent être logés sur le site. La période de prise en charge du logement des palefreniers est la suivante :

- Arrivée date d'ouverture des écuries
- Départ ; jour de clôture des écuries
- Les arrivées et départs en dehors de ces dates seront à la charge de chaque FN.

Nombre de palefreniers pris en charge par l'organisateur par Fédération : 5

15. RESTAURATION

Les repas pour les chefs de mission, les chefs d'équipe, le vétérinaire, les cavaliers, les palefreniers selon le nombre pris en charge par le CO seront fournis gratuitement.

Le petit déjeuner sera disponible à l'hôtel ou sur le lieu où le personnel est logé. Le déjeuner et le dîner seront disponibles sur chaque site respectif exclusivement.

Voici les dates au cours de laquelle les personnes accréditées NF énumérées ci-dessus seront pris en charge avec restauration à la charge de l'OC: Mardi 07/10/2014 au lundi 13/10/2014

En dehors de ces périodes (y compris des écuries ouverture) et de personnel supplémentaire, la restauration sera disponible aux frais de chaque Fédération

16. TRANSPORT

16.1. Arrivées et Départs

Point Officiel d'arrivée en Tunisie:

-Aéroport Tunis Carthage.

Le Comité d'Organisation propose, si nécessaire, un service de navette à partir de ce point d'arrivée pour les hôtels et ce pour les personnes accréditées :

Les athlètes, les palefreniers, les chefs de mission, les chefs d'équipe, le vétérinaire. Ce service se déroulera du 06 au 13 octobre 2014. Réservation du service de navette est à faire auprès de l'organisateur

16.2. Remboursement des frais de déplacement et de transport.

Aucun remboursement de frais de voyage et de transport n'est pris en charge par le CO.

16.3. Service de Transport

Service de transport entre les hôtels et le lieu de la compétition

Les personnes accréditées de chaque Fédération invitée auront accès à un service de transport entre l'hôtel et le lieu de compétition.

17. RECLAMATIONS ET APPELS

Protestations et / ou les appels doivent être effectués conformément aux règlements généraux de la FEI et pour être valide doit être accompagné des arrhes correspondant.

18. ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT (FEI GENERAL REGULATIONS ART 109 AND 110)

Dans des circonstances exceptionnelles, avec l'approbation des Chefs d'Equipe et le Jury de Terrain, le Comité d'Organisation peut modifier l'horaire afin de clarifier toutes les questions découlant d'une omission ou en raison de circonstances imprévues. Toutes ces modifications seront communiquées à tous les athlètes et aux officiels dès que possible.

19. ANNULATION DE LA MANIFESTATION

Dans des circonstances exceptionnelles, le Comité d'Organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'annulation de l'événement.

20. PUBLICITE SUR LES CAVALIERS ET CHEVAUX

Le CO autorise les athlètes de porter des vêtements et utiliser de l'équipement qui identifient le fabricant, le sponsor (s) de l'athlète, ou de la FN invitée, la nation de l'athlète, dans des conditions spécifiques prévues par l'article 135 du Règlement général de la FEI 23 édition, du 1er Janvier 2009, mis à jour au 1er Janvier 2014.

Le Commissaire en Chef est responsable de s'assurer que les règlements de la FEI relatifs à l'article 135 sont respectés par les athlètes avant d'entrer sur les terrains. Les athlètes qui ne sont pas en conformité avec l'article 135 ne seront pas autorisés à entrer dans l'arène pendant la compétition.

21. CHEVAUX QUI QUITTENT LE SITE OFFICIEL

Conformément au règlement vétérinaires 2014 Art 1023. Les chevaux ne sont pas autorisés à quitter le site de la compétition durant la période de la manifestation sauf autorisation spécifique de la commission vétérinaire

22. SECURITE DES ECURIES

Les règles de sécurité suivantes du service d'incendie devront être respectées:

- Fumer est strictement interdit dans la zone stable.
- Allumer des feux (par exemple, les poêles de camping) sont strictement interdits,
- Les espace ouvert et les voies d'entrée et de sorties des écuries ne doivent pas être obstruées par des équipements,
- Toutes les prises électriques sont (220V),
- Personne ne sera autorisé à rester dans les écuries de nuit.

Ceux qui ignorent les règles de sécurité ci-dessus peuvent encourir une amende et / ou d'autres sanctions appropriées.

23. ANIMAUX

Chiens (sauf chiens guides) et tous les autres animaux sont interdits sur le site de la compétition.

24. CEREMONIE

24.1. Cérémonie d'ouverture

Les chefs de mission, les chefs d'équipe, les athlètes, les palefreniers et le personnel de l'équipe / personnel de toutes les FN représentées au MAGHREB JUMPING CHAMPIONNSHIP 2014 à Tunis seront invités par le CO à défiler avec leurs uniformes nationaux (sans les chevaux) et participer à la Cérémonie le 09/10/2014. Chaque FN

devra avoir au moins 5 représentants défilant lors de la cérémonie à moins que la FN est composée de moins de 5 représentants.

Des informations complémentaires seront communiquées en temps utile.

24.2. Cérémonie de clôture

Les athlètes de toutes les FN représentées au Maghreb JUMPING CHAMPIONNATS 2014 à Tunis seront invités par le CO à la parade (sans les chevaux) et participer à la cérémonie de clôture le dimanche 12 Octobre 2014. Des informations complémentaires seront communiquées en temps utile.

PROGRAMME DES EPREUVES (PROVISOIRE, SUJET A MODIFICATIONS)

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 in Tunis

Lundi 06/10/2014		Arrivée des chevaux
Mardi 07/10/2014		Arrivée des délégations
	10h00	Séance d'entraînement
Mercredi 08/10/2014	10h00	1 ^{ère} Inspection vétérinaire
	14h00	Séance d'entraînement
	17h00	Tirage au sort de la 1 ^{ère} journée de compétition
Jeudi 09/10/2014	12h00	Cérémonie d'ouverture
	13h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Cadets J1
	15h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Juniors J1
	17h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Seniors J1
	19h00	Tirage au sort de la deuxième journée de compétition
Vendredi 10/10/2014	13h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Cadets J2
	15h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Juniors J2
	17h00	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Seniors J2
Samedi 11/10/2014	10h00	2 nd Inspection vétérinaire
	20h00	Diner
Dimanche 12/10/2014	08h30	Epreuve Initiation
	10h00	Epreuve Poneys
	11h30	Epreuve Jeunes Chevaux
	12h30	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Cadets J3
	14h30	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Juniors J3
	16h30	MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 - Seniors J3
	Cérémonie de clôture
Lundi 13/10/2014		Journée libre
		Départ des délégations
Mardi 14/10/2014		Départ des chevaux

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Cadets

PREMIERE EPREUVE

Jeudi 09/10/2014 à 13h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur maximum 95 cm

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème C conformément à l'article 269 du règlement FEI de saut d'obstacles

Pénalités:

- Les scores obtenus par chaque athlète seront convertis en points en multipliant le temps de chaque athlète par le coefficient 0,5; le score doit être arrondi à la deuxième décimale. Le deuxième décimale sera arrondie supérieur à compter de 005 et arrondi vers le bas en dessous de 004.
- L'athlète avec le plus petit nombre de points après cette conversion sera crédité de zéro point de pénalité, les autres athlètes étant crédités du nombre de pénalités représentant la différence en points entre chacun d'eux et le premier athlète.
- Si un athlète est éliminé ou ne termine pas son tour pour une raison quelconque, il lui sera attribué le même nombre de pénalités que celles octroyées à l'athlète qui a été le plus durement pénalisés, plus 20 points supplémentaires.

Ordre de passage:

Par tirage au sort.

Prix:

Medailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Cadets

DEUXIEME EPREUVE

Vendredi 10/10/2014 à 13h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur maximum 100 cm

Vitesse : 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la première épreuve peuvent participer à cette seconde épreuve.

Barème:

Barème A avec chronomètre Art. 238.2.2.

Ordre de passage:

Tirage au sort

Prix:

Médailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Cadets

TROISIEME EPREUVE

Dimanche 12/10/2014 à 12h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur maximum 100 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la deuxième épreuve peuvent prendre part à cette troisième épreuve.

Barème:

Barème A en deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du règlement FEI Jumping.

Ordre de départ:

Art 264.6 du règlement FEI de saut d'obstacles

Prix:

Médailles.

Classement final par équipe:

Selon le score total des équipes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

Classement final individuel:

Selon le score total des athlètes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Juniors

PREMIERE EPREUVE

Jeudi 09/10/2014 à 15h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 110 cm.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème C conformément à l'Art. 269

Pénalités:

- Les scores obtenus par chaque athlète seront convertis en points en multipliant le temps de chaque athlète par le coefficient 0,5; le score doit être arrondi à la deuxième décimale. Le deuxième décimale sera arrondie supérieur à compter de 005 et arrondi vers le bas en dessous de 004.
- L'athlète avec le plus petit nombre de points après cette conversion sera crédité de zéro point de pénalité, les autres athlètes étant crédités du nombre de pénalités représentant la différence en points entre chacun d'eux et le premier athlète.
- Si un athlète est éliminé ou ne termine pas son tour pour une raison quelconque, il lui sera attribué le même nombre de pénalités que celles octroyées à l'athlète qui a été le plus durement pénalisés, plus 20 points supplémentaires.

Ordre de passage:

Par tirage au sort.

Prix:

Médailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Juniors

DEUXIEME EPREUVE

Vendredi 10/10/2014 à 15h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 115 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la première épreuve peuvent participer à cette seconde épreuve.

Barème:

Barème A avec chronomètre Art. 238.2.2.

Ordre de passage:

Tirage au sort

Prix:

Médailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Juniors

TROISIEME EPREUVE

Dimanche 12/10/2014 à 14h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 115 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la deuxième épreuve peuvent prendre part à cette troisième épreuve.

Barème:

Barème A en deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du règlement FEI Jumping.

Ordre de départ:

Art 264.6 du règlement FEI de saut d'obstacles

Prix:

Médailles.

Classement final par équipe:

Selon le score total des équipes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

Classement final individuel:

Selon le score total des athlètes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Seniors

PREMIERE EPREUVE

Jeudi 09/10/2014 à 17h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 125 cm.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème :

Barème C conformément à l'Art. 269

Pénalités:

- Les scores obtenus par chaque athlète seront convertis en points en multipliant le temps de chaque athlète par le coefficient 0,5; le score doit être arrondi à la deuxième décimale. Le deuxième décimale sera arrondie supérieur à compter de 005 et arrondi vers le bas en dessous de 004.
- L'athlète avec le plus petit nombre de points après cette conversion sera crédité de zéro point de pénalité, les autres athlètes étant crédités du nombre de pénalités représentant la différence en points entre chacun d'eux et le premier athlète.
- Si un athlète est éliminé ou ne termine pas son tour pour une raison quelconque, il lui sera attribué le même nombre de pénalités que celles octroyées à l'athlète qui a été le plus durement pénalisés, plus 20 points supplémentaires.

Ordre de passage:

Par tirage au sort.

Prix:

Médailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Seniors

DEUXIEME EPREUVE

Vendredi 10/10/2014 à 17h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 130 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la première épreuve peuvent participer à cette seconde épreuve.

Barème:

Barème A avec chronomètre Art. 238.2.2.

Ordre de passage:

Tirage au sort

Prix:

Médailles.

MAGHREB JUMPING CHAMPIONSHIPS 2014 – Seniors

TROISIEME COMPETITION

Dimanche 12/10/2014 à 16h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 130 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

- Seuls les cavaliers et chevaux ayant pris part à la deuxième épreuve peuvent prendre part à cette troisième épreuve.

Barème:

Barème A en deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du règlement FEI Jumping.

Ordre de départ:

Art 264.6 du règlement FEI de saut d'obstacles

Prix:

Médailles.

Classement final par équipe:

Selon le score total des équipes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

Classement final individuel:

Selon le score total des athlètes dans les trois épreuves : En cas d'égalité de score, le temps de la deuxième manche de la troisième journée déterminera le classement final.

OPEN 95 cm
Jeudi 09/10/2014 at 13h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 95 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème C conformément à l'Art. 239 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix

- Médailles.

OPEN 110 cm
Jeudi 09/10/2014 à 15h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum de 110 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème C conformément à l'article 239 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

OPEN 125 cm

Jeudi 09/10/2014 à 17h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 125 cm.

Vitesse: 350 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème C conformément à l'article 239 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

OPEN 100 cm
Vendredi 10/10/2014 à 13h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 100 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème A conformément à l'art. 238.2.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

OPEN 115 cm
Vendredi 10/10/2014 à 15h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 115 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème A conformément à l'art. 238.2.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

OPEN 130 cm

Vendredi 10/10/2014 à 17h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 130 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème A conformément à l'art. 238.2.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

Epreuve Initiation

Dimanche 12/10/2014 à 08h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 60 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir Art.4.1.2.

Barème:

Barème temps idéal

Ordre de passage:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

Epreuve Poneys
Dimanche 12/10/2014 à 10h00

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 80 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

En deux phases conformément à l'article 274.5.6 du FEI Jumping Rules

Ordre de départ:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

Epreuve Jeunes Chevaux

Dimanche 12/10/2014 à 11h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 95 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

Barème A sans chronomètre conformément à l'article 238.1.1 du FEI Jumping Rules

Ordre de départ:

Tirage au sort.

Prix:

- Médailles.

OPEN 100 cm
Dimanche 12/10/2014 à 12h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 100 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

En deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

1^{ère} Manche : Tirage au sort.

2^{ème} Manche : Ordre inverse des résultats de la première manche. (En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1^{ère} manche prévaut)

Prix:

- Médailles.

OPEN 115 cm

Dimanche 12/10/2014 2014 à 14h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 115 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

En deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

1^{ère} Manche : Tirage au sort.

2^{ème} Manche : Ordre inverse des résultats de la première manche. (En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1^{ère} manche prévaut)

Prix:

- Médailles.

OPEN 130 cm

Dimanche 12/10/2014 à 16h30

Conditions:

Obstacles: Hauteur Maximum 130 cm.

Vitesse: 325 mètres/minute.

Cavaliers/Chevaux:

Voir article 4.1.2.

Barème:

En deux manches conformément à l'Art. 273.3.3.2 du FEI Jumping Rules.

Ordre de passage:

1^{ère} Manche : Tirage au sort.

2^{ème} Manche : Ordre inverse des résultats de la première manche. (En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1^{ère} manche prévaut)

Prix:

- Médailles.